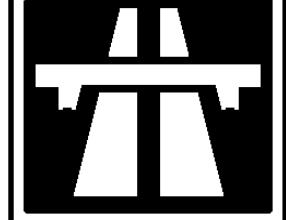


# CO.P.R.A. 184



Collectif pour la Protection des Riverains  
de l'Autoroute A184 (devenue A104)

## Résumé des actions du CO.P.R.A. 184 de janvier à juin 2011

(Document adressé aux adhérents et publié sur le site internet du CO.P.R.A. 184 en juillet 2011)

Suite au mandat reçu par le Bureau du COPRA, lors de la dernière Assemblée Générale Ordinaire du vendredi 26 novembre 2010, nous avons réalisé un certain nombre d'actions et nous avons multiplié les rendez-vous auprès de différents Elus afin de leur présenter nos arguments et d'essayer de peser sur la décision finale de l'Etat.

### 1 - Les faits marquants de Janvier à Juin 2011 :

1-1-Plateforme multimodale d'ACHERES (janvier)

1-2-Contributions SNIT (février)

1-3-Elections Cantonales (mars)

1-4-RV avec les Politiques (février à mai)

### 2 - Aspects réglementaires et juridiques

### 3 - AGO 2011 (date et lieu) : sensibilisation à la participation.

### 1-Les faits marquants de Janvier à Juin 2011 :

#### 1-1-Plateforme multimodale d'Achères (janvier)

En janvier, le CO.P.R.A. 184 met au grand jour le projet de plateforme multimodale d'ACHERES sur la carte de vœux 2011 qu'il distribue à l'entrée des cérémonies des vœux des Maires.

Suite aux vives réactions du Maire de CONFLANS-SAINTE-HONORINE, le CO.P.R.A. 184 publie un communiqué de presse qui justifie cette carte de vœux par rapport aux données visibles sur le site internet de Ports de PARIS.

#### 1-2-Contributions au SNIT (février)

Le 16 février 2011, le CO.P.R.A. 184 adresse sa contribution au SNIT au Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement en argumentant pour demander le retrait du projet A104 du SNIT (Schéma National des Infrastructures de Transports).

#### 1-3-Elections cantonales (mars)

Le CO.P.R.A. 184 :

- Rédige et adresse un questionnaire aux candidats des cantons de BEAUCHAMP, HERBLAY, CONFLANS-SAINTE-HONORINE, ANDRESY et POISSY-SUD.
- Distribue la « Lettre CO.P.R.A. 184 n° 22 » dans les villes concernées, pour informer les populations du questionnement des candidats et de la publication des réponses, consultables sur le site internet du CO.P.R.A. 184.
- Distribue sur la ville de CONFLANS-SAINTE-HONORINE, 6000 exemplaires du « Rappel de la position du CO.P.R.A. 184 ».
- Publie sur le site internet du CO.P.R.A. 184, les réponses reçues des candidats avant le 1<sup>er</sup> tour de scrutin du 20 mars 2011.

#### 1-4-RV avec les politiques (février à mai)

Le CO.P.R.A. 184 a rencontré :

- **1<sup>er</sup> février : Alain OUTREMAN**, maire d'ACHERES.

- **7 février : Arnaud RICHARD**, député de la 7<sup>ème</sup> Circonscription des Yvelines.
- **16 février : Antoine CORDIER**, chargé des Transports au Ministère de Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET.
- **16 février : Pierre MORANGE**, député-maire de CHAMBOURCY,
- **28 février : Jean-Pierre MULLER**, vice-président chargé des Transports au Conseil Général du Val d'Oise.
- **06 mai : Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET**, Ministre de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement.
- **12 mai : Jean-Claude RUYSSCHAERT**, Directeur Régional Interdépartemental de l'Equipement et de l'Aménagement de la Région Ile de France et **Eric DEBARLE**, Directeur de Projet A104
- **13 mai : David DOUILLET**, député de la 12<sup>ème</sup> Circonscription des Yvelines
- **D'autres RV sont déjà prévus pour fin août et septembre.**

Les idées qui se dégagent majoritairement des propos tenus par ces Autorités politiques sont les suivantes :

- La plateforme trimodale d'ACHERES (avec du fluvial, du ferroviaire et du routier) est maintenant au cœur du projet A104. C'est elle qui semble être la cause première de la nécessité du prolongement de la Francilienne, entre MERIEL et ORGEVAL.
- L'Etat pourrait « phaser » le projet A104 c'est-à-dire faire dans l'immédiat d'abord le tronçon entre MERIEL et ACHERES pour desservir la future plateforme multimodale d'ACHERES qui devient aujourd'hui la raison de réaliser le projet A104.
- Madame la Ministre Nathalie Kosciusko-Morizet souhaite que le COPRA soit invité - en tant qu'association connaissant parfaitement bien le dossier A104 - aux réunions qui pourraient être organisées par les Autorités.

Les propos tenus par nos interlocuteurs ne peuvent pas nous satisfaire. Nous n'acceptons toujours pas cette autoroute qui est située en zone urbanisée car :

- La création du port d'Achères ne justifie pas qu'on fasse le sacrifice des habitants et de leur cadre de vie.
- Nous ne nous laisserons pas abuser par cette nouvelle façon de nous faire admettre ce tracé, tout comme par les raisons invoquées en d'autres temps, telles que la desserte de la zone industrielle de St Ouen l'aumône ou bien le site Peugeot de Poissy ou tout autre argument.

## **2- Aspects réglementaires et juridiques :**

D'ici le 27 juillet 2011, l'Etat doit faire part de sa décision sur une date de lancement de l'enquête préalable à la D.U.P.

Cette enquête pourrait donc être lancée à l'automne 2011 suivie d'une D.U.P. fin 2011 ou début 2012, à moins que l'Etat ne décide de la lancer plus tard.

Selon le Directeur de Projet A104 (Eric DEBARLE de la DRIEA IF) les travaux se dérouleraient sur cinq ans. Le CO.P.R.A. 184 travaille avec deux cabinets d'avocats qui étudient le dossier A104 pour définir quelles actions juridiques pourraient être engagées.

## **3- AGO 2011 (date et lieu) : sensibilisation à la participation.**

L'Assemblée générale ordinaire 2011 du CO.P.R.A. 184 se tiendra à la **Salle Polyvalente de PIERRELAYE le vendredi 25 novembre 2011 à 20h30**.

**Que l'enquête préalable à la D.U.P. soit lancée ou non, la mobilisation des riverains et une forte participation à l'AGO 2011 est primordiale pour montrer aux Autorités le refus d'une autoroute en zones urbanisées.**

**Le Bureau Exécutif du CO.P.R.A. 184 aura besoin de l'aide de tous pour relayer cette sensibilisation à la participation, pour aider au collage d'affiches et à la distribution de tracts.**

**BONNES VACANCES à TOUTES et à TOUS**

**Nous comptons sur vous, début septembre : RV lors des Forums des Associations !**